

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

UNION POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL



PREMIER CONGRÈS DE L'UDPS

ANNEXE 6

Projet de Société de l'UDPS
“Le Peuple d’abord”

Projet de société de l'UDPS

Avant-propos

A la différence de l'ancien Projet de Société "la Nouvelle Société" (Février 1982) inspiré du Manifeste de la N'Sele (MPR, Mai 1967) qui confondait Projet de Société et Programme de Gouvernement, sans vision globale ni orientation directrice, le présent projet de société de l'UDPS pour le Congo ci-dénoté « **LE PEUPLE D'ABORD** » est conçu et présenté comme un ensemble de « vingt » propositions concrètes faites au peuple congolais dans la perspective de la prise et l'exercice démocratique du pouvoir par l'UDPS afin de construire et de garantir le bonheur commun...

Pour y parvenir, l'UDPS propose au peuple:

- ❖ Un faisceau de valeurs fondamentales principalement celles de la social-démocratie que sont la liberté, l'égalité, la solidarité ;
- ❖ Un éventail de principes qui régissent le Parti et que celui-ci veut répercuter sur l'organisation politique, administrative et judiciaire de l'Etat ;
- ❖ Une série de principes qui président à l'économie sociale de marché et à la répartition équitable du revenu national en vue du bien-être social, spirituel, intellectuel et moral de la population.

L'UDPS invite donc le peuple congolais à adhérer à ces valeurs et à appuyer le présent projet de société afin que tous ensemble, nous puissions « **oser une autre société** » !

CHAPITRE I : NOTRE VISION : LE PEUPLE D'ABORD !

1.- Conduire le peuple au bonheur dans un grand pays, uni, fort et prospère, où il fait beau vivre :

- une véritable paix de cœur et d'esprit ;
- une véritable démocratie pluraliste et participative ;
- un véritable Etat de droit ;
- une véritable justice sociale distributive et rétributive;
- un véritable mieux-être spirituel, moral, intellectuel et matériel

CHAPITRE.II : NOS STRATEGIES : ETHIQUE ET BONNE GOUVERNANCE.

1. Ethique

a. Valeurs fondamentales

2.- Promouvoir, faire intérioriser et traduire en actes les valeurs fondamentales spirituelles, éthiques, républicaines et principalement celles de la **social-démocratie** que sont :

1° La liberté sous toutes ses formes : liberté individuelle et collective de pensée, de conscience, de religion ; liberté d'expression, d'information, d'association de réunion, de manifestation, ce qui est un droit inséparable de la dignité humaine à exercer dans les limites de l'intérêt général et de l'ordre public ;

2° L'égalité de tous en dignité, en droits et devoirs ainsi que la parité du genre garantissant l'égalité entre l'homme et la femme dans les domaines civil, politique, économique, social et

culturel, égalité du reste, étendue aux personnes vivant avec handicap qui ont droit comme les autres à la jouissance du bien commun qu'est la République qui doit procurer à tous et à chacun protection, défense, sécurité, amour, vérité, justice, paix, travail, etc....

3° La solidarité de destin, d'amour, de partage du fruit du travail, d'assistance mutuelle entre les hommes et d'interdépendance entre les hommes et les peuples ; ce qui implique un devoir d'amour solidaire pour le bien commun, qui se traduit par l'amour patriotique, la solidarité nationale et internationale.

Pour l'UDPS, toutes ces valeurs seront consacrées dans la **Constitution** et traduites dans des lois particulières à faire appliquer sans faille.

b. Antivaleurs

3.- Lutter contre les injustices, la corruption, l'impunité, les violences faites à la femme, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et autres antivaleurs qui rongent la société congolaise. Il s'agira, pour les combattre, d'actualiser les lois y afférentes, éduquer la population, recourir à la répression judiciaire, etc.

2. Bonne gouvernance

4.- Instaurer la bonne gouvernance dont les principaux indicateurs à imprimer dans tous les secteurs et que sont :

1° La gestion par objectifs (planification et programmation des actions) de la RES publica (Etat – Entreprises), ce qui implique l'efficacité de décisions et obligation des résultats qui supposent compétence, qualification et sélection rationnelle des responsables dont la bonne gouvernance doit viser à favoriser une croissance économique qui augmente le revenu individuel pour tous et non pour une minorité de privilégiés.

2° La transparence dans la gestion, garantie par une libre circulation de l'information politique, législative, judiciaire, économique, financière, socioculturelle ;

3° La responsabilisation et l'obligation de rendre compte au mandant qu'est le peuple : rendre compte de leurs méthodes et de leurs résultats et en assumer les responsabilités.

4° L'audit (éthique, opérationnel, financier, administratif) des décisions et actions prises par l'Etat (pouvoir exécutif – législatif – judiciaire), et les mandataires publics.

5° La participation au processus de prise de décisions, par tous les acteurs sociaux du développement, les ordres professionnels y compris les groupes de contre pouvoir, les ONG, la presse, les syndicats et les groupes d'intérêt qui composent une société civile dynamique et responsable c'est-à-dire non instrumentalisée.

6° L'évaluation, le contrôle et la sanction ;

7° L'assainissement du climat des affaires et la régulation de la passation des marchés publics. Il s'agit de créer un environnement politique, juridique et macro-économique propice au libre exercice des activités économiques de tous les acteurs, en accord avec les principes de subsidiarité.

De même, l'action des pouvoirs publics doit être fondée sur les principes de solidarité en établissant des limites à l'autonomie des parties pour défendre les plus faibles.

5. Garantir la bonne gouvernance : en se fondant sur sept piliers que sont :

1° **L'éducation civique et politique des jeunes** (Ligue des jeunes, autres associations, écoles et universités), et **des citoyens adultes** pour qu'ils constituent un électorat éclairé, capable d'opérer un choix judicieux des dirigeants et de les sanctionner par un vote alternatif ;

2° **La représentation nationale, provinciale et locale** (élus du peuple), à condition qu'elle soit respectable, formée et pourvue de moyens d'action de contrôle sur l'exécutif et le judiciaire ;

3° **La création d'une institution indépendante d'appui à la démocratie, à la bonne gouvernance et à l'unité nationale**, ex. L'Observatoire National d'éthique et de Démocratie (ONED) ;

4° **La culture de textes, le respect de la Constitution**, des lois et des normes ou standards ;

5° **L'appareil judiciaire indépendant**, capable de dire le droit et de distribuer la justice, une justice juste, équitable, susceptible de garantir la paix sociale ;

6° **La reconstruction mentale des congolais**, un impératif pour la nouvelle République, car pour sauver, reconstruire et développer le Congo, il faut s'attaquer à la racine du mal, en élisant et en nommant des hommes et des femmes compétents, intègres, patriotes, travailleurs, animés d'une réelle volonté politique de réussir, sans voler ni trahir ;

7° **La parité du genre « gender »** consacrant l'égalité entre l'homme et la femme, souligne le rôle éminent et spécifique que la femme, comme base de la famille et matrice de la société congolaise, est appelée à jouer dans la bonne gouvernance de la RES publica (Ligue des femmes et autres associations).

Pour amener les individus au changement de mentalité, recourra aux techniques ou procédés :

- dissuasifs (notamment : combattre la pauvreté, le chômage, l'impunité, l'immoralité, l'impudicité)
- répressifs (notamment : application sans faille de la loi dans toute sa rigueur corrective)
- alternatifs (notamment : changement d'hommes et des institutions : mutations, révocations, restructurations...)

CHAPITRE III : LES ORIENTATIONS ET LIGNES DIRECTRICES FONDAMENTALES.

Il se dégage de différents états des lieux de la République (CNS – DIC – 1 + 4 ...) et des états généraux sectoriels, **un diagnostic objectif qui relève qu'aucun secteur de la vie nationale n'a été épargné par l'effondrement général du pays dont la cause réside**, entre autre, dans la crise d'homme ou crise d'éthique, la mégestion ou mal gouvernance (mal agir éthique, incompétence), les conflits armés et non armés, la convoitise des richesses naturelles, etc.

Une fois le diagnostic posé, l'UDPS va matérialiser **ses objectifs spécifiques statutaires**, en appliquant les principes de la bonne gouvernance aux secteurs jugés prioritaires ou stratégiques, notamment les 3 (trois) secteurs classiques qui sont :

- Politique – Administration - Justice
- Economie – Finances
- Sociale – Culture – Arts

III.1. LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE

Organisation politique

6. Doter l'Etat d'une organisation politique fédérale.

L'UDPS considère en effet que le fédéralisme est un mode de gestion de l'Etat qui :

- préserve mieux les particularités et spécificités tant provinciales que locales ;
- rapproche le peuple du gouvernant ;
- rend effectif l'exercice de la démocratie en faisant participer la population ou la base à la prise de décisions ;
- réduit les risques de centralisation à outrance, de dictature et de personnalisation du pouvoir, de sécession ou séparation, par la répartition équilibrée des compétences et des ressources (caisse de péréquation) etc.

La souveraineté et l'indépendance du Congo étant sacrées, l'UDPS prend l'engagement de s'opposer et d'appeler, à tout moment, le peuple congolais à s'opposer et à combattre toute décision ou toute action susceptible de mettre en cause ou d'hypothéquer :

- l'indépendance et la souveraineté du Congo
- l'intégrité de son territoire et l'intangibilité de ses frontières héritées de la colonisation ;
- l'unité nationale
- les intérêts supérieurs de la nation et du peuple congolais

L'UDPS ayant opté pour la forme fédérale de l'Etat, fera élaborer et adopter une **Constitution de type fédéral** qui veillera, notamment, aux :

- mécanismes de garantie de l'unité nationale ;
- verrous de stabilité et d'alternance démocratique ;
- dispositions de répartition des compétences et des charges entre entités ;
- principes de retenue à la source de certaines recettes à caractère national
- modalités pratiques d'une caisse de péréquation

Quant au Régime politique, l'UDPS opte pour le régime semi-présidentiel dans lequel :

- un Président de la République, élu au suffrage universel direct est protégé, et non responsable devant
- un Parlement bicaméral (Sénat et Assemblée Nationale), susceptible de faire basculer la majorité ;
- un Gouvernement issu de la majorité et dirigé par un Premier Ministre, responsable devant le Parlement.
- des Cours et Tribunaux.

La Constitution fédérale fixe les règles d'exercice du pouvoir des institutions de la République que l'UDPS veut :

- fédérale : pouvoir central et provinces autonomes
- démocratique : accès au pouvoir par les élections
- sociale : prééminence du social sur le politique et l'économique, l'accent étant mis sur l'intérêt public, le bien-être collectif et la solidarité.

Le pouvoir judiciaire

7. Le pouvoir judiciaire étant le garant des libertés et des droits fondamentaux des citoyens, l'UDPS mettra tout en œuvre pour faire instaurer une justice juste, transparente, indépendante, équitable, en vue de :

- prévenir l'impunité, la criminalité, l'anarchie et des antivaleurs telle que la corruption sous toutes ses formes ;
- garantir la paix sociale, une paix de cœur et d'esprit propice à l'épanouissement humain et au développement du pays.

Pour y parvenir, l'UDPS va recourir à la stratégie de :

- 1° Préserver l'indépendance du pouvoir judiciaire par une triple action consistant à :
 - rendre opérationnelle l'autonomie administrative et financière grâce aux lignes de crédit propres ;
 - préserver la liberté de conscience du juge contre toute forme de pression ou d'injonction ;
 - garantir l'autorégulation de fonctionnement et de la discipline conforme à l'éthique et à la déontologie professionnelles ;
- 2° Essaimer les tribunaux de paix pour rapprocher les justiciables de l'administration judiciaire ;
- 3° Mettre les magistrats et leurs auxiliaires :
 - dans des conditions humaines de travail
 - à l'abri du besoin (salaire décent et autres avantages), de la corruption et de la concussion
- 4° Protéger les justiciables par :
 - l'égalité de tous devant la loi ;
 - l'exécution des jugements rendus selon la loi ;
 - le respect de normes dans les maisons d'arrêt et prisons qui doivent être propices à la correction et à la réinsertion des détenus ;
- 5° Se conformer aux instruments juridiques internationaux (droit de l'homme – protection des enfants – violences contre la femme – prisonniers de guerre – détenus politiques...)
- 6° Restituer les biens mal acquis à l'Etat ou aux tiers ;
- 7° Poursuivre en justice les auteurs des crimes imprescriptibles.

c. L'administration publique

8. Réformer et restructurer l'Administration publique pour en faire un instrument efficace de gestion humaine de proximité et de développement du pays.

L'UDPS arrêtera des stratégies pour :

- 1° Recenser et maîtriser les effectifs ;
- 2° Simplifier les organigrammes depuis le quartier jusqu'au Secrétariat Général
- 3° Redéployer, essaimer les effectifs sur l'ensemble du territoire national, y compris les entités post-conflits ;
- 4° Requalifier, débureautiser et dépolitiser les effectifs pour en faire des cadres et agents compétents, disciplinés, intègres, crédibles, bien équipés, bien rémunérés et mis à l'abri du besoin, de la corruption et de la concussion ;
- 5° Instaurer **un statut unique et un barème salarial décent unique** pour tous les fonctionnaires de l'Etat, barème assorti de primes (prime de diplôme, d'ancienneté, de rendement) et d'avantages sociaux, notamment crédit/logement, crédit/véhicule privé.

d. Défense et sécurité

9. Pour garantir, de manière irréversible, la paix, l'unité, la sécurité et la réconciliation nationale, l'UDPS devra, une fois au pouvoir, recourir à des instruments et mécanismes relevant de la souveraineté de l'Etat, à savoir :

Des instruments et mécanismes diplomatiques de dialogue, négociation, médiation, réconciliation... aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays avec les parties en présence, en désaccord, en conflit ou en guerre, aux fins d'extirper les causes et réinstaurer la confiance, la paix, l'unité, facteur de développement ;

Des instruments et mécanismes de défense et de sécurité dont dispose un Etat souverain, notamment :

1° **Une armée nationale républicaine apolitique**, une véritable force de dissuasion et au service du développement, une armée constituée de nationaux patriotes bien identifiés, bien formés, bien entraînés, bien équipés, bien traités (tenue, ration, solde, casernement, munitions, soins de santé), bien disciplinés, bien encadrés par une élite militaire professionnelle.

La tâche la plus urgente sera **de monter une nouvelle armée à partir de la composite actuelle**, après sélection, formation, réinsertion sociale des éléments démobilisés.

2° **Une police nationale citoyenne de proximité essaimée à travers tout le territoire national.**

IL faudra entreprendre la réforme de la police, en élaguant et en remplaçant des éléments sans profil requis (âge – études – aptitude), quitte à procéder à la réinsertion sociale des démobilisés.

3° **Des services secrets intérieurs et extérieurs de sécurité et de renseignements** qu'il faudra réformer pour leur extirper l'image de polices ou milices politiques hétéroclites, spécialisées en violations massives de droits humains. Il s'agira de créer un véritable corps d'élite, par exemple, **Centre d'Intelligence Vive ou en Veille (CIV) :**

Rendre ce corps capable de fournir, en un temps record, des renseignements, des informations ou éclairages nécessaires à la bonne gouvernance militaire, civile, scientifique, technologique, économique, politique ou stratégique ;

Le doter d'un personnel professionnel c'est-à-dire bien formé, bien équipé, suffisamment patriote, discipliné, codifié, bien rétribué, incorruptible, discret...

4° **Des services mixtes de frontière (SMF)** notamment : DGM, DOUANES, OCC, HYGIENE... que l'on devra réorganiser, rééquiper, professionnaliser et mettre en synergie par un guichet unique informatisé.

5° Mais, face à la porosité des frontières, à la persistance de trafics illicites (armes, drogues, argent sale, marchandises en contre bande) et de conflits armés, **il faudra arrêter des mesures spéciales**, notamment, installer :

- **Une police militaire spéciale de frontière** formée à la mobilité, à la guérilla, à l'antifraude
- **Une agence du CIV** capable de surveiller (filature) les autres services frontaliers

e. Communication et presse

En même temps que les libertés d'expression sont garanties, l'on devra faciliter l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) en faveur des médias d'Etat, pour lui permettre de bien communiquer et de bien écouter par les medias d'Etat ouverts aux autres courants, sans pour autant, tracasser ni étouffer les médias privés nationaux ou étrangers.

La stratégie dans ce domaine consistera à :

- 1° Monter, moderniser, équiper les médias officiels écrits et audio-visuels pour leur permettre d'arroser, en temps réel, les coins et recoins de l'espace national ;
- 2° Requalifier la politique de gestion du personnel des médias officiels en vue d'améliorer son rendement et promouvoir sa spécialisation ;
- 3° Parmi les éléments des cahiers de charge souscrits par les médias privés, l'on devra encourager et obtenir la diffusion des programmes éducatifs conformes aux bonnes mœurs, des informations de l'Etat (central, provincial, local) en contre partie des avantages accordés, notamment la facilitation à l'accès aux sources d'information, aux allègements fiscaux et douaniers...
- 4° L'obligation de se conformer aux normes en matière de contrat de travail, de barème salarial décent, de professionnalisme (respect de l'éthique déontologique), etc.

f. Diplomatie et coopération

11. Redorer l'image de marque du Congo et coopérer pour garantir le droit au développement :

- une diplomatie offensive rationalisée et crédible
- une coopération avantageuse pour la promotion authentique et efficace du développement des peuples.

Pour atteindre cet objectif, l'on devra arrêter des mesures géopolitiques et géostratégiques consistant à :

- 1° Exercer efficacement la souveraineté de l'Etat sur l'ensemble du territoire national à l'intérieur de ses frontières héritées de la colonisation et auquel territoire nul ne peut ni porter atteinte ni déplacer une borne ;
- 2° Par la bonne gouvernance, protéger les droits et les intérêts légitimes des citoyens tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays (not. Intérêts politiques, économiques, socioculturels) aux fins d'ôter toute velléité aux mouvements migratoires désordonnés, à la fuite de cerveaux et aux trafics illicites ;
- 3° Ouvrir rationnellement des Représentations Diplomatiques et/ou Consulaires dotées d'infrastructures et équipements modernes et animées par un personnel professionnel (qualifié et de carrière) patriote, mis à l'abri du besoin et ce, uniquement auprès des Etats et Organisations réciproquement avantageux et respectueux de la dignité et de la souveraineté du pays .Placer des nationaux dans les structures des organismes internationaux dont le pays est membre effectif.
- 4° Encourager des formes de coopération capables de favoriser l'accès au marché international et de rendre compétitives les entreprises nationales.
- 5° Coopérer fructueusement avec les Etats et Organismes qui luttent contre toute forme de terrorisme et contre les réseaux maffieux des capitaux, des stupéfiants, de blanchiment d'argent, des minerais de sang, des armes et autres criminalités transnationales organisées, notamment la traite des femmes et des enfants, les filières de passeurs, la piraterie aérienne, maritime ou de produits culturels.

Il s'agit en fait de nouer une forme de coopération policière, judiciaire et informationnelle avec lesdits Etats.

III.2. LA BONNE GOUVERNANCE ECONOMICO – FINANCIERE

Organisation économique

12.a) Favoriser un environnement macro-économique qui permet des synergies constructives entre les principaux acteurs sociaux :

- l'Etat, comme garant d'un environnement politique, juridique et macro-économique propice aux activités des autres acteurs ;
- le secteur privé, comme créateur d'emplois et générateur de revenus ;
- la société civile, comme animatrice des groupes qui participent aux activités économiques, politiques et sociales.

Quant au **Régime économique**, l'UDPS adhère aux valeurs de la social-démocratie qui prône l'économie sociale de marché c'est-à-dire un système économique où l'entreprise, le marché, la libre créativité humaine, ou libre entreprise, la propriété privée et la responsabilité qu'elle implique dans les moyens de production des richesses, selon les normes et standards nationaux et internationaux, jouent un rôle déterminant et positif, tandis que l'Etat, outre ses rôles d'harmonisation et d'orientation du développement, veille à la répartition équitable des revenus, en d'autres termes, la répartition équitable du bien-être ou progrès social.

Pour le bon exercice de l'autorité économique, il faudra recourir à la stratégie de :

1° Pousser les agents économiques et les experts en économie à l'effort pour concevoir et réaliser des projets économiques et sociaux capables de générer une société plus juste et plus humaine ;

2° Assainir le climat général des affaires, grâce à :

- l'extirpation des principaux obstacles administratifs et réglementaires ;
- l'amélioration des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'environnement des affaires et de l'emploi ;
- l'élaboration d'un code d'investissement incitatif et l'octroi de facilités aux initiatives promotrices d'emplois et de richesses ;
- la mise sur pied des mécanismes transparents de passation des marchés publics ; etc.

3° Définir un programme agricole national pour assurer l'autosuffisance alimentaire en faisant de l'agriculture, l'élevage, la pêche et forêts, des secteurs prioritaires capables de développer l'industrie locale du domaine agro-pastoral sur toute l'étendue du territoire national.

Politique financière

12.b) Planifier et programmer des actions prioritaires visant à influencer sur la croissance et à améliorer la gestion des finances et des entreprises publiques ou mixtes.

Il s'agit des actions suivantes :

1° Assainir la gestion budgétaire par :

- la gestion sur base de caisse et le non-recours au financement monétaire
- l'informatisation de la chaîne des dépenses, avec priorité aux salaires et aux dépenses de développement ;
- l'obligation de procéder à la reddition des comptes ;

2° Exiger la rentabilité des régies financières et des entreprises publiques ou mixtes par :

- des audits réguliers de gestion
- le respect des dépenses d'investissement
- la rigueur dans la présentation des bilans, le paiement des impôts & dividendes à l'Etat et l'informatisation de la chaîne de collecte et de versement des recettes par la voie bancaire ;

3° Définir une politique fiscale de développement visant l'élargissement de l'assiette fiscale sans pression fiscale accrue ;

4° Assainir le système bancaire, de la micro-finance et des assurances

5° Exiger une gestion saine de la monnaie, du crédit et de change

6° Veiller à la mobilisation et à la gestion des aides au développement

12.c) Dans l'élaboration des plans et programmes de développement, l'on devra tenir **compte des exigences de la mondialisation**, principalement dans le domaine de la coopération avec les partenaires traditionnels et les institutions financières internationales, lesquelles proposent des instruments stratégiques tels que :

a) OMD : **Objectifs (8) du Millénaire pour le Développement** dont le 8^e préconise la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert non discriminatoire.

L'UDPS s'emploiera à la réalisation des OMD en favorisant, par un dialogue permanent, la synergie effective entre le gouvernement, les donateurs et les citoyens aux prises avec leurs besoins réels.

b). DHD : **Développement humain durable**, mieux, développement humain intégral, global, solidaire et durable. Ce concept, une version des OMD, vise trois importants domaines liés entre eux à savoir : les domaines politico-économiques, sociaux et environnementaux qui, conjugués entre eux, conduisent à une société humaine plus prospère, et plus juste, garantissant des bénéfices à long terme.

c) DSCR : **Document de Stratégie de la Croissance et la Réduction de la Pauvreté**. C'est une nouvelle version de l'ancien **P.A.S** (Programme d'Ajustement Structurel).

d). PPT : **Contrat visant le point d'achèvement de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés**, ayant pour finalité de bénéficier de l'annulation d'une partie ou de toute la dette. Selon cette stratégie, on tend à passer du piège de l'endettement au piège de l'annulation de la dette.

L'UDPS n'entend pas tomber dans ce piège. Elle joint sa voix à celle du mouvement de solidarité internationale en exigeant l'effacement inconditionnel de cette dette qui n'a profité en rien au peuple !

e). OHADA : **Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires**. La stratégie vise à harmoniser les paramètres d'assainissement du climat des affaires, une des composantes de la bonne gouvernance.

Face à ces exigences multinationales, l'UDPS, une fois au pouvoir, aura à relever deux défis, à savoir :

- Comment faire sortir le pays du cycle de rupture du financement extérieur, sans renoncer à celui-ci ?
- Comment renforcer la capacité interne du pays pour se prendre financièrement en charge ?

Fidèle aux valeurs de la **Social-démocratie**, l'UDPS, pour relever le 1^{er} défi, s'emploiera à œuvrer avec rigueur et transparence face aux partenaires multinationaux, tout en souscrivant au plaidoyer de l'Internationale Socialiste qui, par **solidarité internationale, ne cesse de négocier**

pour que les politiques d'ajustement structurel puissent laisser la place aux politiques d'ajustement du surplus des plus riches en faveur des plus pauvres.

Quant au 2^e défi, l'UDPS poussera le Gouvernement à faire preuve de beaucoup d'ingéniosité, de rigueur et de transparence pour :

- 1° **maximiser les recettes traditionnelles** (régies financières – entreprises – sociétés minières et pétrolières...) sans pour autant augmenter la pression fiscale ;
- 2° **élargir l'assiette fiscale en l'étendant vers d'autres sources**, notamment la CPM, la TVA, l'impôt foncier, l'impôt locatif, les sports, le commerce informel etc.
- 3° **envisager la possibilité de vente sur pied** c'est-à-dire encaisse anticipée des recettes provenant de l'exploitation forestière ou de certains minerais stratégiques qui font courir le monde...

13. Mettre à contribution la Banque Centrale et les principaux Ministères concernés (Plan – Finances – Budget – Economie – Industrie – Mines – Commerce – Portefeuille) pour élaborer les Plans, Programmes et Stratégies de Développement et de Croissance en vue de démentir les 5 paradoxes qui caractérisent notre pays, à savoir :

1° Un pays scandaleusement riche en ressources naturelles (forêts – eau – terres fertiles – pluviométrie suffisante) et minières et pétrolières, mais dont la plus grande majorité de la population croupit dans une misère indescriptible et dont les dirigeants, sans honte, se battent, bec et ongle, pour faire élire le Congo parmi les PPTC (pays pauvres très endettés) !

2° Un pays dont l'Etat est et se proclame très pauvre et très endetté, pauvre pendant que des individus (une minorité certes) s'affichent scandaleusement très riches et prêts à prêter à l'Etat !

3° Un pays qui, malgré une croissance économique (PIB) affichée ou déclarée ces dernières années par les gouvernants, sa population gît au bas de l'échelle des indicateurs du DHD (Développement Humain Durable), lequel pour son évaluation prend en compte aussi bien la croissance du PIB que des avancées en matière d'éducation, de santé, d'emploi, de logement, de l'environnement, de l'organisation du pouvoir, des mécanismes de participation à la gestion des affaires publiques, y compris la garantie des libertés fondamentales d'association, d'opinion et d'expression...

4° Un pays dont les nationaux (en majorité) croupissent dans la misère la plus noire, alors que des étrangers de tout acabit (en minorité) étalent des richesses (avions – bateaux – banques – immeubles...) et se livrent, impunément, à l'exploitation honteuse des nationaux (logement – commerce – gardiennage – industrie...) jusqu'à l'esclavagisme sexuel !

5° Un pays scandaleusement riche en ressources naturelles, minières et pétrolières, mais dont les frontières poreuses sont ouvertes aux aventuriers de tout bord qui viennent régulièrement piller les ressources, semer la désolation et la mort, violer, déplacer ou exterminer les habitants, les autochtones !

L'UDPS dit non à ces paradoxes ! Non à la prétendue malédiction ou fatalité qui frapperait le pays !

Une fois au pouvoir, son Gouvernement va refonder l'Etat, bâtir et reconstruire le pays selon les Plans, Programmes et Stratégies de Développement et de Croissance à élaborer ou à redéfinir, à financer et à exécuter.

14 Concevoir et élaborer un plan de restructuration et de réforme de la Banque Centrale du Congo (BCC) ainsi que du secteur des institutions bancaires et de micro-finance, aux fins de :

- 1° Recapitalisation de la BCC (capital social, réserves d'or, matelas de devises..) ;
- 2° Financement de la production et de la consommation ;
- 3° Dé dollarisation de l'économie nationale ;

- 4° Stabilisation de la monnaie (autonome ou encrée et convertible) ;
- 5° Stabilisation du niveau général des prix.

15. Dans un système d'économie de marché socialement réglée, l'UDPS devra faire charger le Ministère de l'économie d'une mission spécifique de :

1° Réglementer la libre entreprise en vue du respect de l'éthique des affaires dans tous les secteurs de :

- Production, extraction
- Industrie, artisanat
- Distribution, transport, commercialisation
- Consommation

2° Constituer des réserves physiques stratégiques (économies) à stocker dans des entrepôts, silos, tanks, citernes, banques etc.

3° Attirer l'informel vers le formel

4° Recycler les déchets industriels, nucléaires, agricoles, monétaires...

5° Réglementer les poids et mesures par **la métrologie légale** et mettre fin aux unités de mesure usuelle (meko, sakombi, ekolo.)

16. Placer le Congo sur l'orbite de la mondialisation et de la normalisation par la création, la promotion et l'application des normes ou standards nationaux et internationaux dans les domaines:

1° de la production industrielle

2° des exportations

3° des importations

4° de la navigation aérienne, maritime et lacustre

5° des assurances et risques des opérateurs économiques et des consommateurs. en vue de la protection de l'Etat,

Dans cette optique, une fois au pouvoir, l'UDPS devra établir un programme d'urgence de renforcement des capacités **de contrôles de qualité, de quantité, de conformité en dotant l'Office Congolais de Contrôle (OCC) de :**

1° fondement juridique assorti de mesures d'application coercitives à l'encontre des opérateurs économiques réfractaires à l'obligation de contrôle ;

2° tarifs rémunérateurs de ses prestations, au lieu d'une tarification arbitraire qui s'apparente à la parafiscalité ;

3° équipements informatiques et télématiques performants ;

4° laboratoires d'analyses et d'essais de référence sur les principaux sites économiques du pays ;

5° autorité morale en matière de normalisation, de certification et d'accréditation pour le développement industriel et commercial du pays, en harmonie avec **l'OMC** (Organisation Mondiale du Commerce) et **l'ISO** (Organisation Internationale de Normalisation).

En matière de contrôle de qualité des minerais et des matières précieuses, l'OCC et les autres intervenants devront certifier la traçabilité de ces produits en recourant par exemple au processus de Kimberley. En matière de contrôle de qualité des médicaments et autres produits assimilés, instruire le Ministère de la Santé de renforcer les capacités opérationnelles de la Direction des pharmacies, médicaments et laboratoires.

III.3. LA GOUVERNANCE SOCIOCULTURELLE

Selon les valeurs fondamentales de la **Social-démocratie**, l'Etat de droit produit et/ou aide à produire des richesses selon les principes de l'économie sociale de marché et veille au progrès social et culturel de la population, par une répartition équitable des richesses produites ; **c'est la dimension socioculturelle de la bonne gouvernance.**

17. Une fois au pouvoir, L'UDPS associera cette vision aux sept (7) premiers Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) que sont :

OMD1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

OMD2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

OMD3 : Promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme ainsi que l'autonomisation de celle-ci

OMD4 : Réduire la mortalité infantile

OMD5 : Améliorer la santé maternelle

OMD6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies endémiques

OMD7 : Assurer un environnement durable, inverser la tendance actuelle de la déperdition de ressources environnementales et de l'approvisionnement en eau potable et améliorer la vie des habitants de taudis.

Il tombe sur les sens que les 7 OMD correspondent presque aux 7 Droits Sociaux (DS) inaliénables ou 7 Besoins sociaux (BS) de Base, qui entrent en ligne de compte dans les critères d'évaluation du DHD (Développement Humain Durable).

Il s'agit de :

DS/BS1 : La sécurité d'emploi et la sécurité sociale

DS/BS2 : La sécurité alimentaire

DS/BS3 : L'accès à l'eau potable et à l'énergie

DS/BS4 : L'habitat et le logement

DS/BS5 : La santé et l'hygiène

DS/BS6 : L'éducation et la formation

DS/BS7 : L'environnement sain,

Auxquels on peut ajouter l'accès aux transports et communications.

18. Pour donner satisfaction aux droits ou besoins sociaux de base, l'UDPS devra, au préalable, faire :

Elaborer et financer des plans et programmes de (ré) construction ou réhabilitation des infrastructures (de base), sans lesquelles aucun développement n'est possible.

Il s'agit des infrastructures :

- routières et ferroviaires
- portuaires et aéroportuaires
- sanitaires et pharmaceutiques
- scolaires, universitaires et de recherches
- communicationnelles et télé communicationnelles
- etc.

b. Elaborer et/ou revisiter les codes et contrats agricoles, fonciers, forestiers, miniers, pétroliers... en vue de protéger les intérêts de l'Etat et d'y intégrer la dimension sociale (habitat – santé – éducation...) et environnementale en faveur des populations/communautés

c. Réguler les actions des ONG et inciter celles-ci à rationaliser et à socialiser leurs activités en vue de contribuer à la satisfaction des besoins sociaux en faveur des populations/communautés.

19. Eradiquer l'extrême pauvreté par :

- l'emploi
- la protection sociale
- le système sanitaire
- le système éducationnel
- la sécurité alimentaire
- le système vital de l'énergie
- l'habitat et le logement.

a. Mettre le peuple debout au travail : quelques stratégies

1° Recourir aux banques, aux institutions de la micro-finance et à d'autres structures pour financer directement ou indirectement la production des biens et services convertibles, par une monnaie forte, en richesse : production, transformation, commercialisation agricole, industrielle, artisanale.

2° Contribuer à la création et à la protection d'emplois par une juste réglementation du secteur économique :

- recenser les demandeurs d'emplois ;
- diversifier la formation pratique des demandeurs d'emploi ;
- orienter et affecter les demandeurs d'emploi selon les offres publiques et privées ;
- assurer le suivi des affectations (signature de contrat de travail – salaire minimum garanti – conflits éventuels de travail – assurances, pensions, retraites) ;
- se conformer aux standards de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

3° Arrêter une stratégie de protection à la fois des entreprises et des travailleurs par une concertation permanente entre l'Etat et les partenaires économiques et sociaux (c'est-à-dire organisations patronales et syndicales) de façon que : d'une part, les impôts et autres taxes et de l'autre, les salaires et les avantages sociaux ne puissent asphyxier ni les entreprises ni les travailleurs

4° Examiner la possibilité de réhabiliter et de requalifier le Service National (SN), une sorte de pépinière ou d'école pilote destinée à contribuer de manière significative à l'absorption du chômage des jeunes, leur préparation professionnelle et à leur formation tant civique que politique.

b. Assurer la protection sociale c'est-à-dire mettre en place le système de protection sociale (retraite – assurance maladie – allocation chômage/logement/famille...) qui puisse assurer une couverture nationale, provinciale, locale, en réglementant les prestations sociales de l'Etat et des privés.

c. Instaurer un système de contrôle d'hygiène et un système sanitaire national, provincial, local, à planifier, à financer et à rendre accessible à tous :

- Soins de santé conformes aux standards de l'OMS ;
- Produits pharmaceutiques conformes aux normes de qualité.

d. Repenser le système éducationnel préscolaire, primaire, secondaire, supérieur et universitaire, en cherchant à concilier la qualité, la quantité et l'utilité de l'enseignement à tous les niveaux tant qu'ont démontré leurs limites les systèmes d'enseignement élitiste (sélectif et minoritaire), démocratique (populaire et majoritaire) ou utilitaire (artisanal et professionnel) et tant que les filières classiques sont désertées (lettres – psychopédagogie – scientifique) et que

les filières les plus modernes (finances – informatique – communication – commerciales...) sont vite saturées sur le maigre marché d'emplois statistiquement mal défini ! Ce qui revient à repenser la loi-cadre, les filières, les programmes, la corrélation formation/emploi, les infrastructures, les équipements et l'épineuse question de la valorisation de la profession enseignante : telle sera la lourde tâche de l'UDPS de pouvoir concrétiser l'obligation et la gratuité de l'enseignement fondamental étalé sur huit ans, tout en veillant à l'alphabétisation des adultes et à la récupération ciblée des jeunes au passé éducatif accidenté pour une réorientation vers le système formel et les écoles de métier.

e. Assurer la sécurité alimentaire c'est-à-dire veiller à la qualité et à la quantité des produits alimentaires et dérivés, ce qui revient à :

1° Aider à financer la production (agriculture, élevage, pêche), la transformation (industrie alimentaire), le transport (voies et moyens de communication), la commercialisation (prix) pour qu'elle soit à la portée de toutes les catégories sociales.

2° Aider à constituer des stocks stratégiques alimentaires (réserves alimentaires)

3° Harmoniser le contrôle de la qualité entre l'OCC, les Ministères concernés et les organismes privés, à condition que les deux derniers cités soient dotés de laboratoires et d'équipements conformes aux normes et standards.

f. Repenser les plans et programmes en cours dans le système vital de l'énergie (eau, électricité), notamment, aider à financer la chaîne de production – transport – commercialisation de l'énergie, de façon que toutes les catégories sociales aient accès facile, au moindre coût et en permanence à :

- l'eau potable
- l'électricité
- au carburant/pétrole
- d'autres sources d'énergie...

g. Revisiter le code foncier et la loi sur le bail à loyer, réorganiser l'administration foncière, faire créer des banques de crédits/logement et faire monter des usines de fabrication de matériaux de construction, telle est la stratégie globale de l'UDPS pour faire accéder à l'habitat et au le logement décent toutes les couches sociales de la population.

20. En matière de Culture et Arts, veiller au bien-être spirituel et intellectuel du peuple, ce qui revient à faire comprendre, promouvoir et vivre l'âme du peuple qu'est la culture c'est-à-dire un ensemble de valeurs et de mentalités véhiculées ou manifestées par les langues, les lettres, les sciences, les arts, les sports, les loisirs... dont :

➤ **il faut financer et/ou autofinancer :**

- les infrastructures artistiques, muséologiques, linguistiques, scientifiques, sportives, touristiques, etc.
- la créativité, libérale, certes, mais plus professionnelle

➤ **il faut protéger :**

- la propriété intellectuelle
- les droits d'auteur
- le patrimoine physique et immatériel.

CHAPITRE IV : NOTRE ESPOIR: OSER UNE SOCIETE PLUS HUMAINE.

Avec nos 20 propositions, mettons-nous ensemble pour changer notre Grand, Beau et Accueillant... Pays.

Et pour chanter ensemble ce poème merveilleux :

*« Ouvrir la porte de son cœur à ceux qui souffrent et qui peinent, et que la haine a repoussés » ;
« Tendre l'oreille à la clameur de ceux que l'injustice enchaîne, et qui crient leur soif de liberté ».
« Savoir ouvrir les poings fermés par le mépris et la rancune, apprendre à se réconcilier.
Envoyer un bouquet de fleurs à ceux qui t'ont volé la lune, choisir d'apprendre à pardonner » ;
« Donner le travail quotidien à ceux qui traînent dans la rue avec le visage fermé. Rendre à chacun la dignité d'offrir le pain à sa famille, oser une autre société ! »
Oui, il faut oser une autre société !*

Fait à Kinshasa, le 14 Décembre 2010

Etienne Tshisekedi wa Mulumba

Le Président du Parti